

PHRC Interrégional — procédure accélérée

Le GIRCI Est met en œuvre une **procédure accélérée d'instruction du PHRCI pour les projets COVID-19**. Cette procédure concerne exclusivement **les projets qui nécessitent une mise en œuvre rapide et utile**. L'objectif est le financement de recherches portant sur le COVID-19 avec un délai très restreint d'instruction.

Les lettres d'intention sont à déposer avant le 1er avril 2020 – 12h00

Les documents et informations nécessaires au dépôt de la lettre d'intention et du dossier complet sont téléchargeables sur la page dédiée à cette instruction accélérée : [lien](#)

Le traitement accéléré des projets de recherche en lien avec le COVID-19 ne forme en aucun cas une procédure dérogatoire au PHRC-I. La démarche et les critères d'éligibilité des projets et des candidats, dont l'interrégionalité des projets, restent entièrement comprise dans le périmètre du PHRC-I tel que prévu par la note d'information [N°DGOS/PF4/2020/18 du 28 janvier 2020 relative aux programmes de recherche sur les soins et l'offre de soins pour l'année 2020](#). La sélection finale des projets par la commission scientifique interrégionale aura lieu le 22 avril 2020. Les résultats définitifs seront communiqués sous réserve de validation par la DGOS après avis auprès du consortium REACTing. Les projets sur **COVID-19 non urgents** ne nécessitant pas une mise en œuvre immédiate, pourront être proposés dans l'appel à projets standard selon les modalités habituelles.

Report Campagne 2020 des appels à projets GIRCI EST

L'instruction des campagnes 2020 des appels à projets de recherche du GIRCI EST, c'est-à-dire le PHRC Interrégional, l'Appel à Projets Jeunes chercheurs APJ et l'Appel à Projets de recherche Paramédicale APPARA est reportée jusqu'à nouvel ordre, à l'exception de la procédure accélérée du PHRC Interrégional dédiée aux projets COVID-19. Les dates de dépôts de lettres d'intention ou de dossiers complets ainsi que les réunions de jury et d'auditions sont reportées à des dates ultérieures.

Programmes de recherche — DGOS

Pour permettre le dépôt de lettres d'intention aux différents programmes de financement de la DGOS du Ministère en charge de la santé (PHRC, PHRI, PRME, PREPS, etc.), la plateforme de dépôt des projets INNOVARC-3 (<http://www.innovarc.fr>) reste ouverte jusqu'à nouvel ordre pour les nouvelles lettres d'intention dédiées au COVID-19. L'instruction des demandes de financements se fera en fonction des dépôts. Cette instruction se fera en lien avec le consortium REACTing, en charge de la coordination des recherches portant sur l'épidémie.

Colloque recherche Paramédicale – Reims



Le 7^{ème} colloque interrégional de recherche paramédicale du GIRCI EST devant se tenir le 24 mars 2020 est reporté à l'automne 2020. Le programme est conservé. Les inscrits seront informés de la date retenue.

Formations interrégionales 2020

Les formations interrégionales sont suspendues jusqu'au 28 mai 2020. Les sessions de cette période sont reprogrammées à partir de septembre 2020. Les professionnels inscrits à ces sessions de formations annulées seront informés du nouveau calendrier.

Pour les professionnels désirant **valider leurs connaissances et compétences en Bonnes Pratiques Cliniques (BPC) en recherche clinique** peuvent **utiliser la plateforme web** d'évaluation des connaissances et de la maîtrise des BPC du GIRCI Île-de-France (<https://quiz-girci-idf.eliosys.net/login/index.php>) Cette plateforme web est **accessible à tout moment, au rythme de l'apprenant, sur inscription gratuite** préalable. Cette plateforme utilise le référentiel de formation Transclerate Biopharma Inc.

Pour tout renseignement : contact@girci-est.fr